Ecrit par Echo du Mardi le 8 décembre 2023

La CCI de Vaucluse et Ventoux Sud s’allient en faveur du développement économique



La Chambre de commerce et d’industrie (CCI) de Vaucluse et la communauté de communes Ventoux Sud viennent de signer une convention de partenariat pour rapprocher leurs forces en faveur du développement économique. Une permanence d’une demi-journée par mois, dédiée aux créateurs-repreneurs et aux entreprises du territoire sera mise en place à Villes-sur-Auzon et Sault à partir de janvier 2024.

Ce partenariat s’inscrit dans la volonté de renforcer la collaboration de la CCI de Vaucluse et des intercommunalités en matière de développement économique de proximité. Il devrait permettre à la CCI d’apporter sa connaissance des territoires et des problématiques locales pour accompagner Ventoux Sud dans sa réflexion en matière de développement économique.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 8 décembre 2023

Dans le cadre de sa compétence 'Actions de développement économique', la communauté de communes Ventoux Sud met en œuvre :
– La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien ou reprise des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
– L'aménagement, l'entretien et l'exploitation d'équipements industriels, artisanaux et agricoles.
– Le maintien, le soutien et le développement dans les domaines agricole, commercial, artisanal et tertiaire.
– L'aide au développement et le maintien des réseaux et infrastructures de télécommunication.
– La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
– La promotion du tourisme dont la création des offices de tourisme, aménagement et gestion de structures d'hébergements intercommunaux, mise en place et gestion d'informations touristiques, mise en place et perception de la taxe de séjour.

Ensemble, la CCI de Vaucluse et Ventoux Sud s'engagent à œuvrer ensemble dans plusieurs domaines tels que :
– Création, reprise et transmission d'entreprise : accompagnement, foncier, implantation…
– Des services dédiés aux entreprises et groupement d'entreprises du territoire : accompagnement individuel ou collectif au développement des entreprises, aides à la transition numérique, développement durable, innovation…
– Dynamisation des centres-villes/centres-bourgs et soutien aux activités de proximité, et associations de commerçants, notamment dans le cadre du dispositif « Petite Ville de Demain » sur la commune de Sault.
– Accompagnement des structures touristiques dans leur développement : réunions d'informations et formations visant à améliorer les compétences des entreprises du secteur touristique, accompagnement dans leur démarche de classement hôtelier, de labellisation touristique, de mise à jour réglementaire (document unique, accessibilité).

Dès janvier 2024, Thibaut Cornu, conseiller Entreprises et Territoires de la CCI, assurera une permanence d'une demi-journée par mois à Villes-sur-Auzon et Sault. Cette permanence sera en place pour les créateurs-repreneurs et les entreprises du territoire.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !